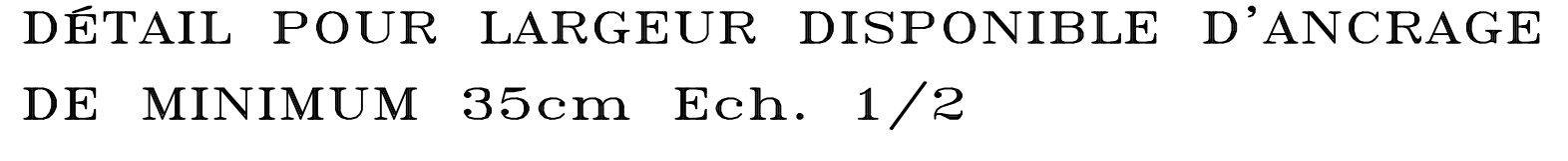
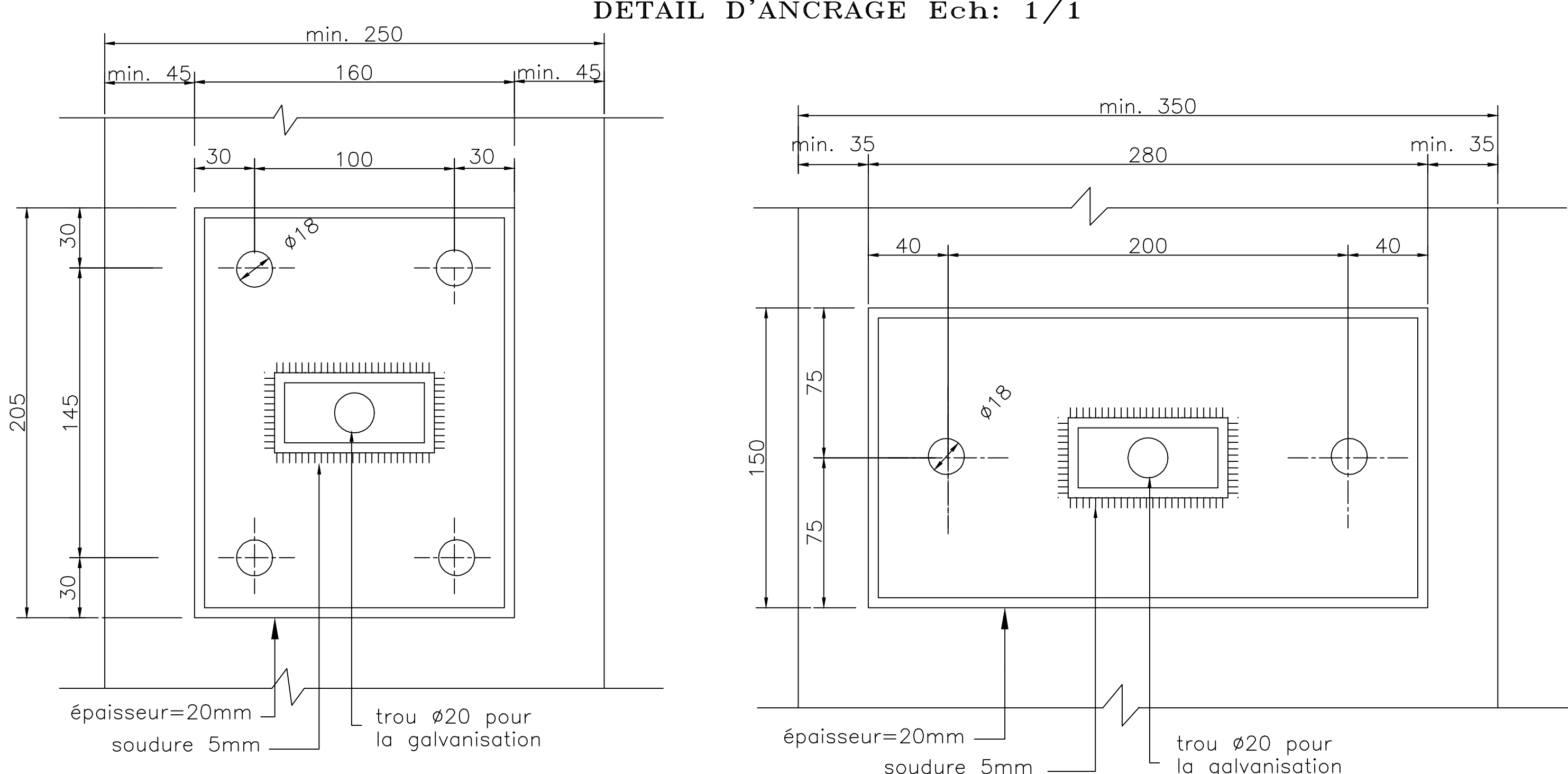
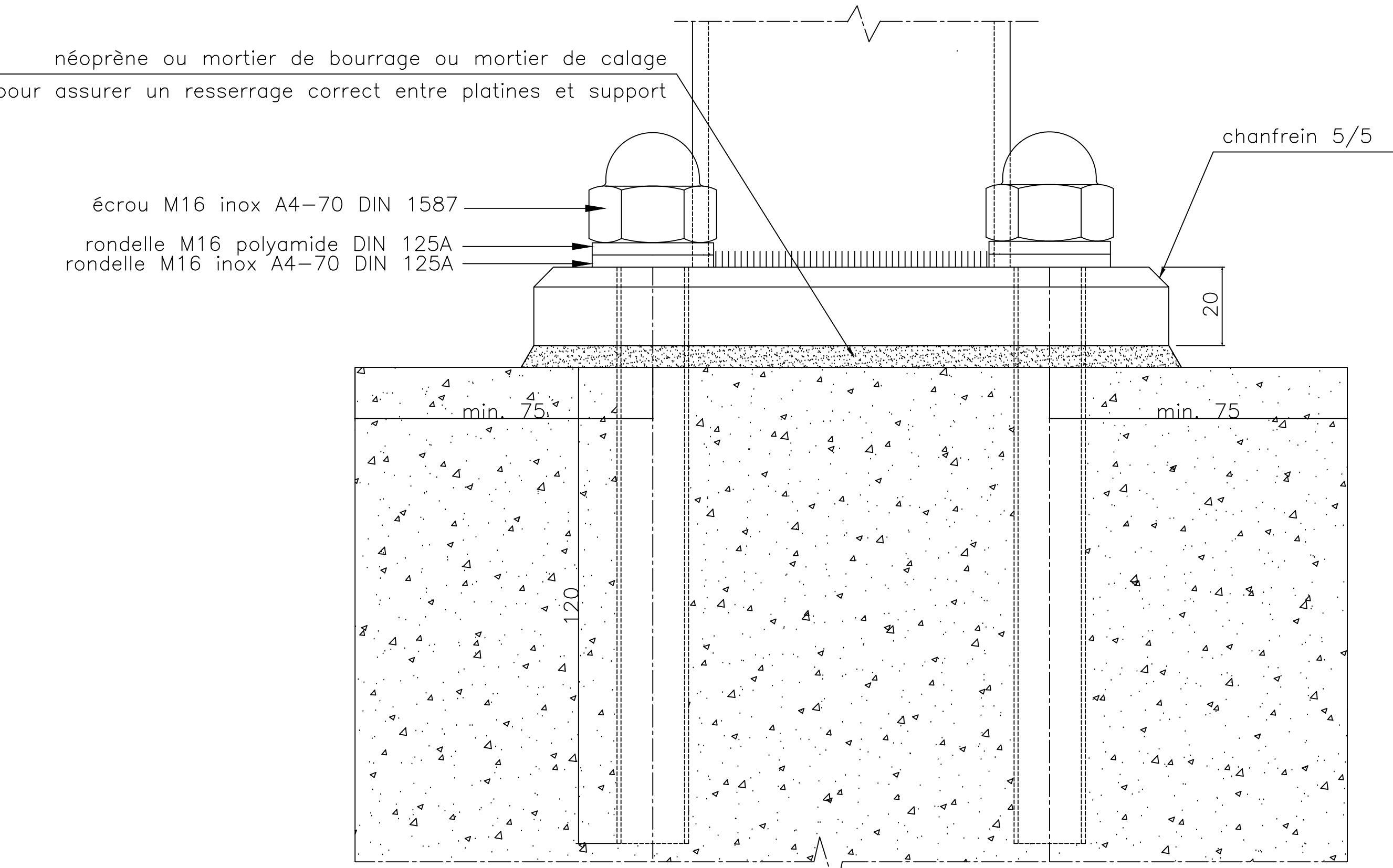
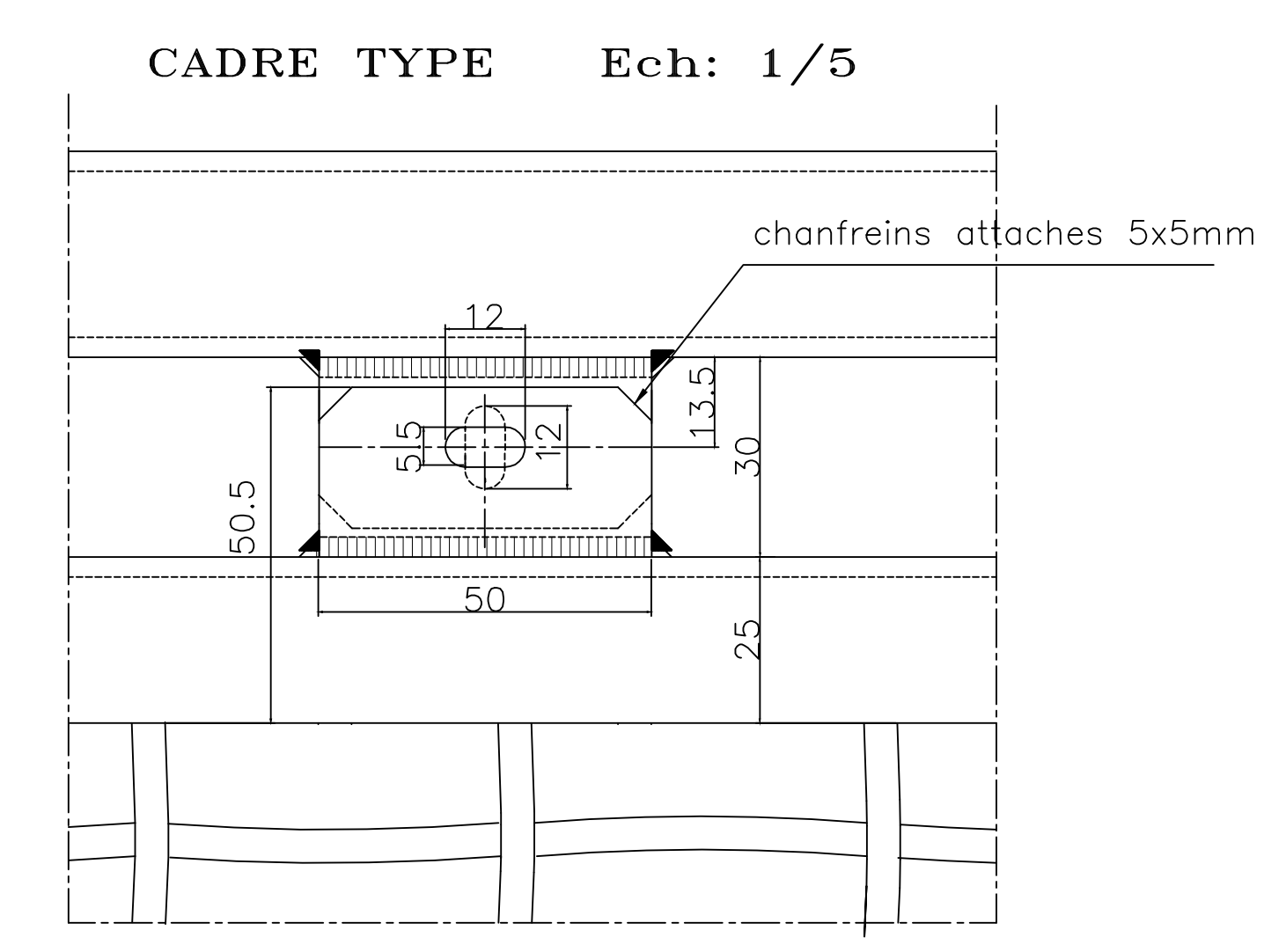
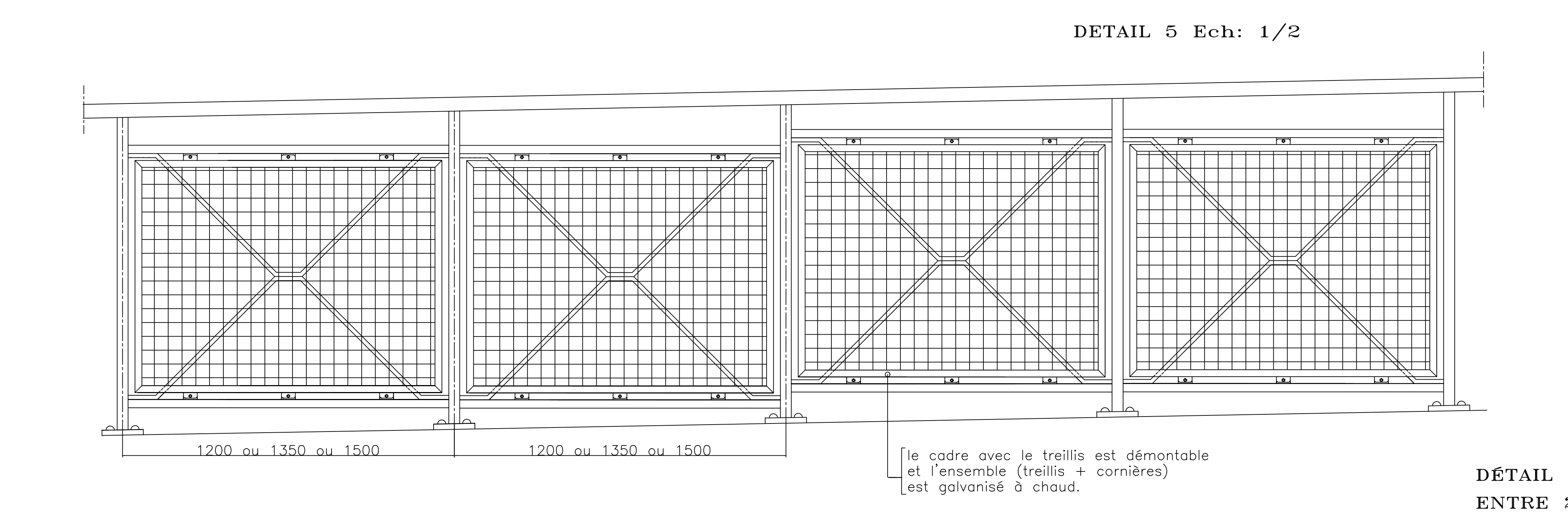
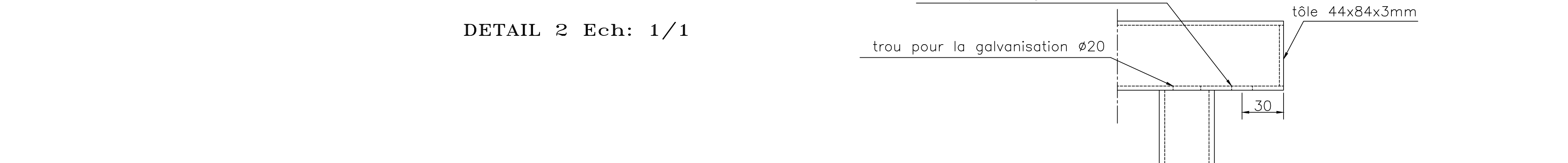
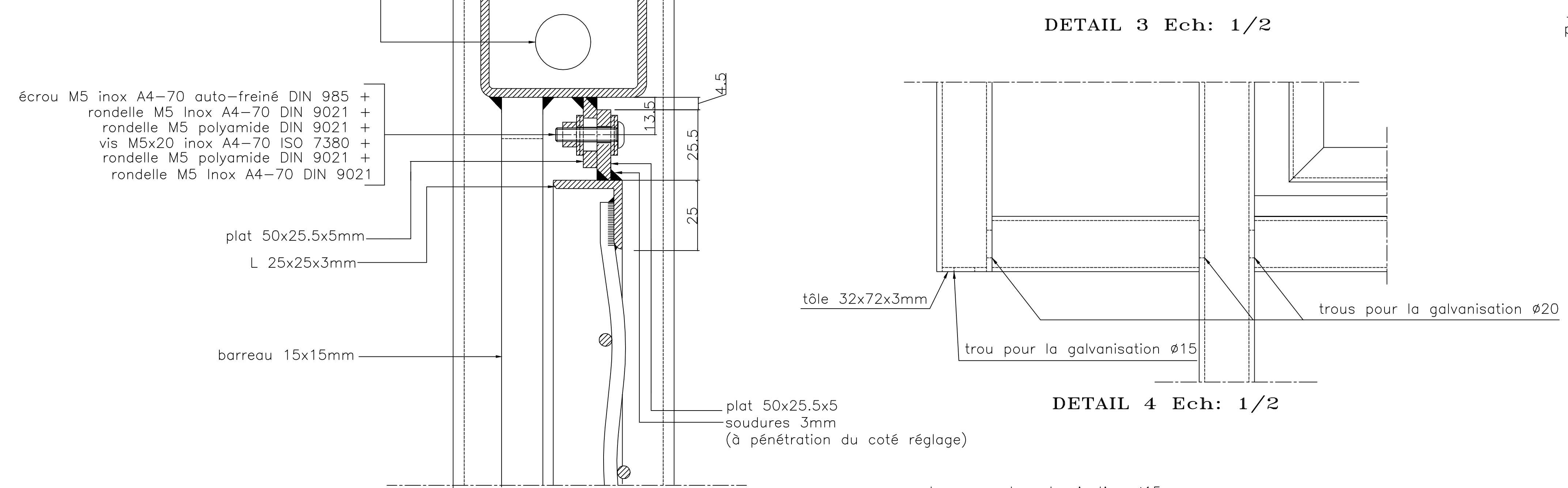
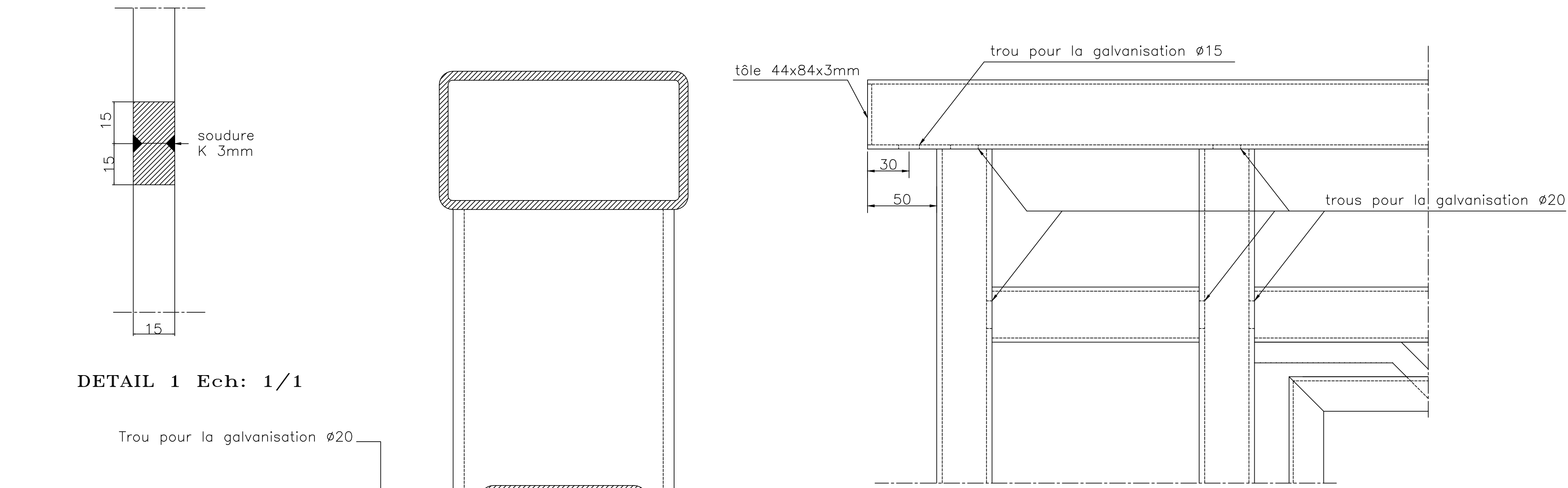
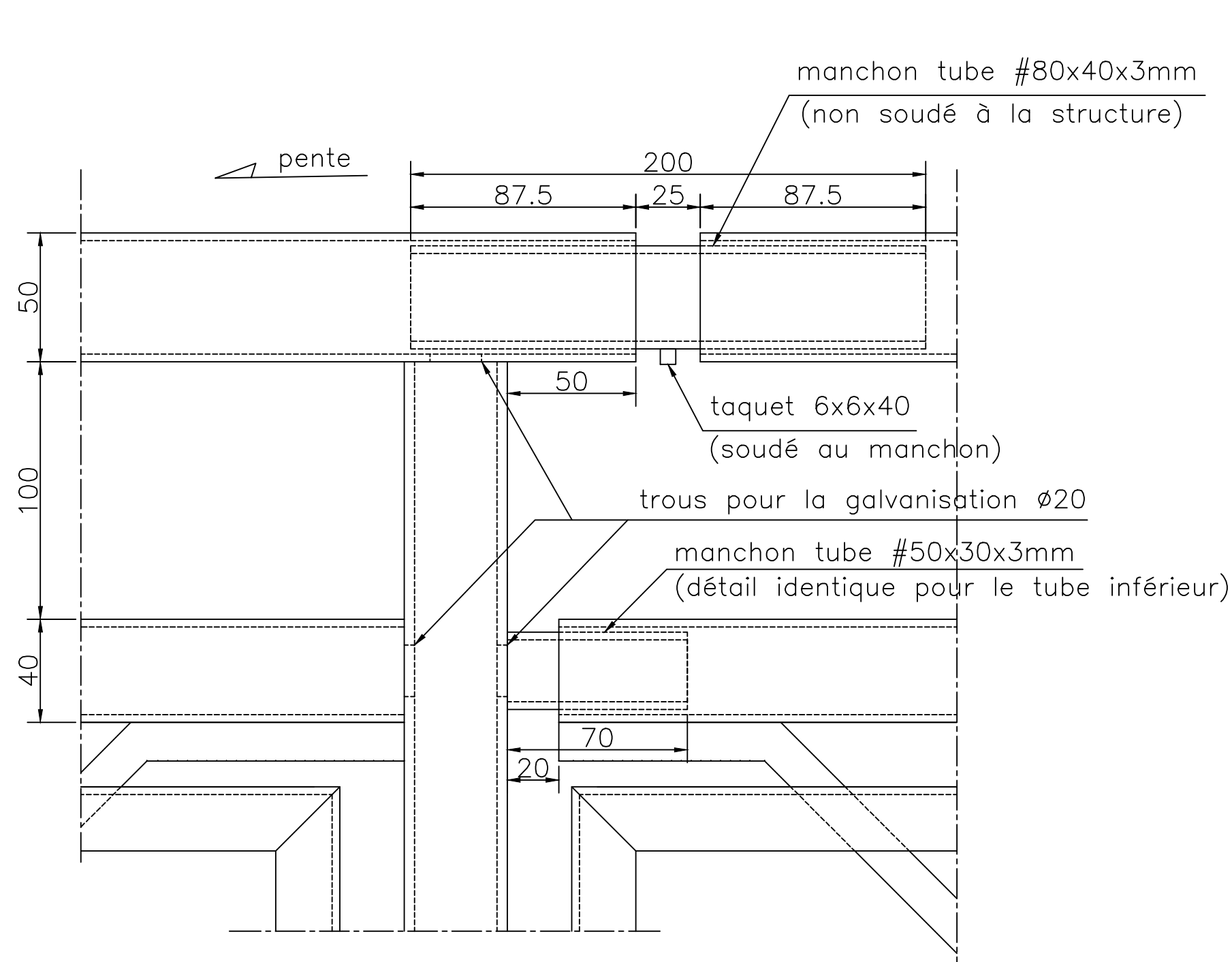
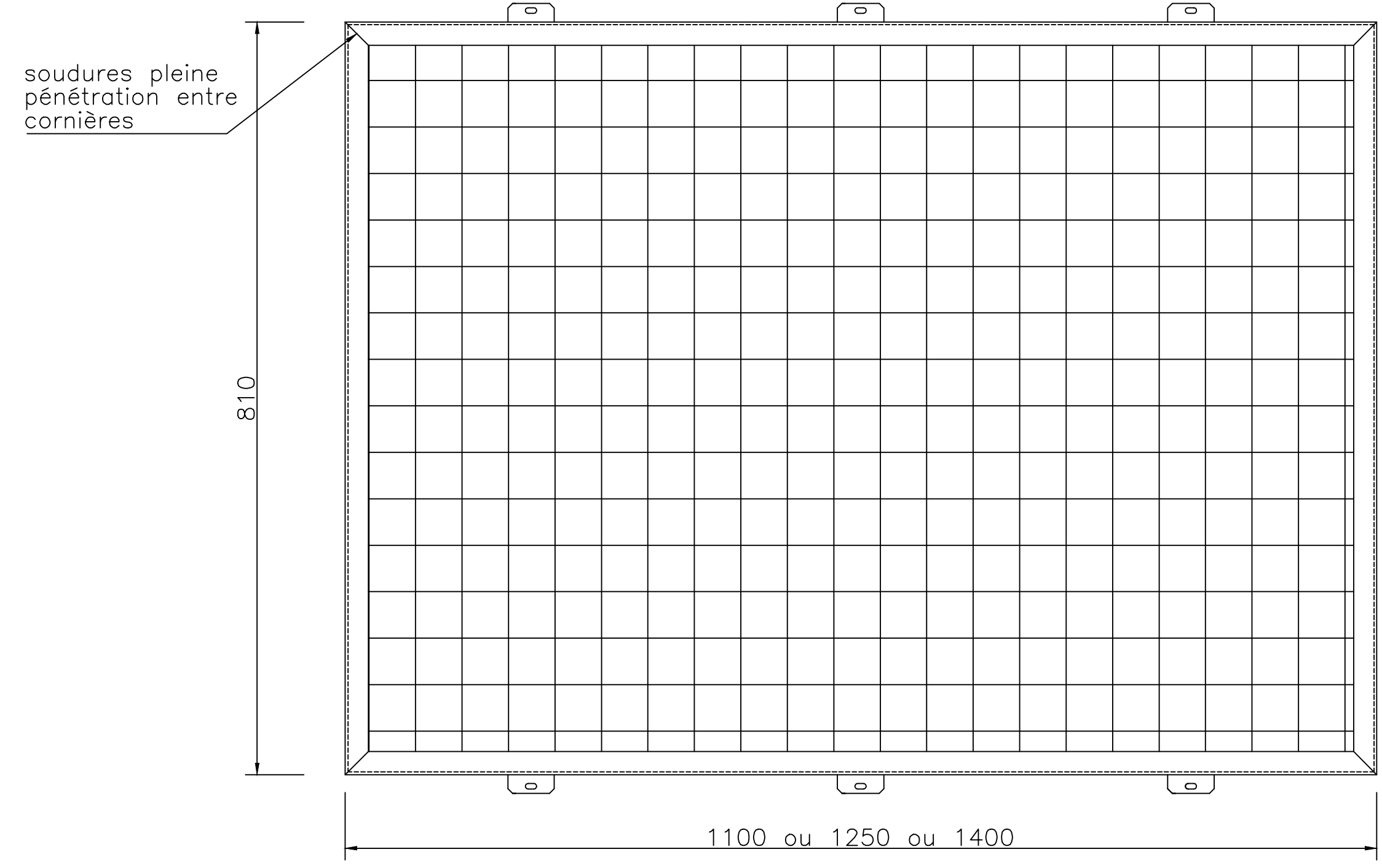
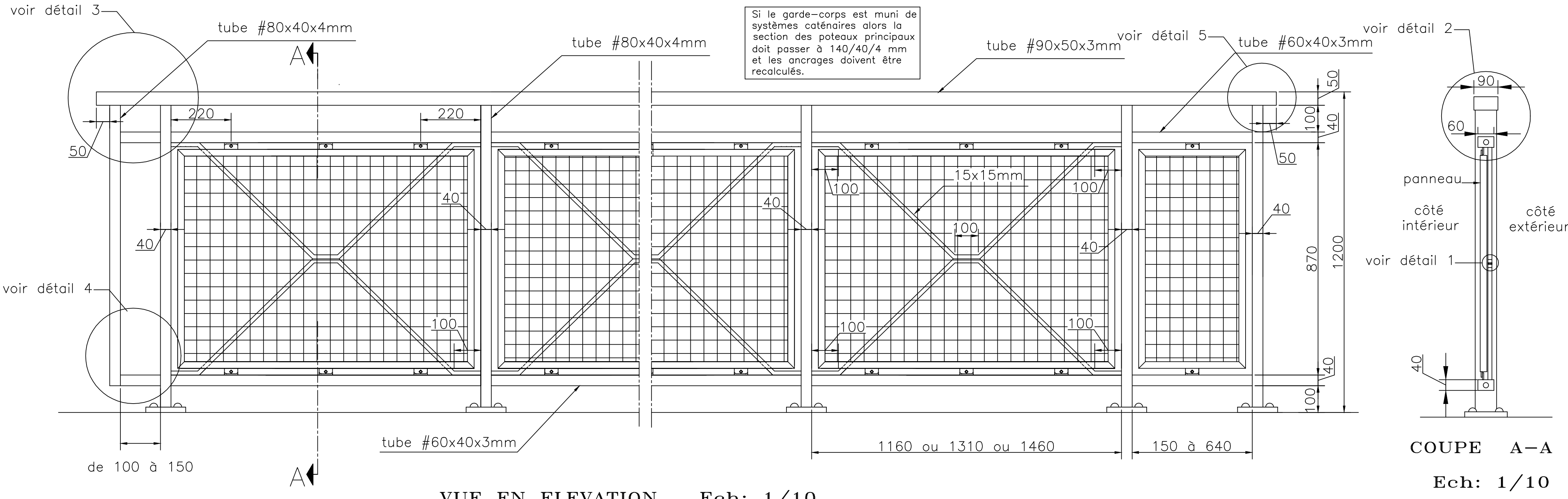


SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Document de référence QUALIROUTES – J – 6

**Réseau autonome de voies lentes
Garde-corps métalliques**

Édition du 01/01/2023



NOTES

- La lisse supérieure suit la pente de l'ouvrage.
- Les montants sont verticaux.
- Les sous-lisses sont horizontales.
- La pose du garde-corps est réalisée selon les spécifications suivantes:
 - La tolérance relative à l'alignement en plan ou en hauteur est de 1 cm par rapport au profil théorique.
 - La tolérance relative à l'aplomb est de 0.5 cm sur la hauteur du garde-corps.
- Qualité des matériaux :
 - Aciers: S 235 JR selon NBN EN 10025
 - Éléments de boulonnerie et d'ancrage: acier inoxydable de type A4-70 selon NBN EN ISO 3506-1 et -2.
- Les prescriptions du document de référence QUALIROUTES-J-2 "Constructions métalliques" sont d'application.
- Les prescriptions relatives à la protection anticorrosion sont précisées aux documents de marché.
- Les panneaux sont constitués d'un grillage tissé en fils blancs de diamètre 5 et de mailles 50x50. Ils sont galvanisés à chaud après soudure.
- Les panneaux sont situés côté intérieur de la passerelle.
- Tous les éléments du garde-corps sont galvanisés à chaud conformément à la norme NBN EN ISO 1461.
- Le système de protection anticorrosion est conforme aux prescriptions du document QUALIROUTES-J-3 moyennant les précisions suivantes: système n°G4.06 ou thermolaquage.
- Teinte RAL à définir par le fonctionnaire dirigeant.
- Sauf avis contraire: soudures 4mm.
- Toutes les soudures sont continues et contournées.
- Selon la longueur totale du garde-corps, celui-ci est constitué de modules de 120 cm ou 135 cm ou 150 cm de large.
- Les dimensions des tiges d'ancrage, des distances au bord et des percements de platines reprises dans les plans sont valables uniquement pour des scellements dans du béton.
- Les prescriptions sur les ancrages et sur le resserrage sous platines sont décrites au paragraphe J.12 du QUALIROUTES.
- Toute adaptation doit faire l'objet de l'accord de la Direction des Études de Ponts
- Ce plan remplace le plan DG01.62/E001-1 du 14/12/2016
- Le garde-corps est dimensionné selon la norme NBN-EN-1991-2 ANB(2011) § 4.8
- * charge verticale 1kN sur la lisse supérieure
- * charge horizontale 1kN/m sur la lisse supérieure
- Toutes les cotes sont en mm.



Service Public de Wallonie
Mobilité et Infrastructures

Département Expertises Structures et Géotechnique
Direction des Études de Ponts

Dressé par le : Département Expertises Structures et Géotechnique (M11)
Direction des Études de Ponts (M11.3)
En collaboration avec la Direction des Matériaux de Structure (M11.4)
L'ingénieur Directeur des Ponts et Chaussées
F. Taquet

Dessiné par : Fabrizio Cammarata
Surface : 1 m²
Nombre de plan(s) : 1
Ordre du plan : 1/1
M11.3/E001-2
N° du dossier : -
N° du pont : /
Classe civile : /
Classe militaire : /

Indice	Modifications	
	Nature	Date

Réseau Autonome de Voies Lentes
RAVEL

Garde-corps métallique
Plan type